

## Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal

élus :  
33

Conseillers en fonction :  
33

Conseillers présents :  
33

Conseillers absents :  
0

Séance d'installation du 21 mars 2026  
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le vingt-et-un mars de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Maire

**Présents (33) :** Mmes et MM. Zineb ABDELLAOUI MAÂNE, Sophie ACKER, Marie ADAM, Norah ARKAM, Rachel BAECHTEL, Bilge BAYRAM, Olivier BECHT, Soraya BENDJEMA, Simon BONNEFOND, Patrick BOUTHERIN, Nicolas DESCLOUX, Michèle DURINGER, Alexandre DURRWELL, Christophe EHRET, Damien GUILLAUME, Moncef HALLOUL, Martine KOEBERLE, Lauriane KRAFFT-WYBRECHT, Béatrice LORRAIN, Catherine MATHIEU-BECHT, Valérie MEYER, Simon MULLER, Jean-Marc NICO, Benjamin PITOIZET, Bastien ROHRBACH, Chantal SCHNEIDER, Cédric SCHRUTT, Miné SEYHAN, Christian THOMA, Dominique THOMAS, Eddie WAESELYNCK, Philippe WOLFF, Marilyn ZAVAGNO

-o-O-o-

### Point 15 de l'ordre du jour

#### Désignation des représentants du Conseil Municipal dans les commissions municipales

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

#### 1°) Commission d'Appel d'offres

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres est composée d'un président, le maire de la commune, ainsi que de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

### Sont candidats

Pour les postes de Titulaires :

- Madame Sophie ACKER
- Monsieur Christophe EHRET
- Monsieur Nicolas DESCLOUX
- Monsieur Damien GUILLAUME
- Madame Martine KOEBERLE

Pour les postes de Suppléants :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Rachel BAECHTEL
- Monsieur Benjamin PITOIZET
- Monsieur Philippe WOLFF
- Monsieur Jean-Marc NICO

Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de poste à pourvoir et en application de l'article L 2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement et il en donné lecture par Madame le Maire.

Sont ainsi désignés :

Pour les postes de Titulaires :

- Madame Sophie ACKER
- Monsieur Christophe EHRET
- Monsieur Nicolas DESCLOUX
- Monsieur Damien GUILLAUME
- Madame Martine KOEBERLE

Pour les postes de Suppléants :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Rachel BAECHTEL
- Monsieur Benjamin PITOIZET
- Monsieur Philippe WOLFF
- Monsieur Jean-Marc NICO

### **2°) Commission de délégation de service public**

Les conventions de délégation de service public sont soumises à une procédure spécifique avant leur signature par l'autorité délégante.

Conformément à l'article L.1411.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne les membres de la commission de délégation de service public.

Cette commission, présidée par le Maire, est composée, en outre, de 5 membres titulaires et cinq membres suppléants.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public,

Sont candidats

Pour les postes de Titulaires :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Norah ARKAM
- Madame Martine KOEBERLE
- Madame Rachel BAECHTEL
- Monsieur Damien GUILLAUME

Pour les postes de Suppléants :

- Monsieur Jean-Marc NICO
- Monsieur Eddie WAESELYNCK
- Monsieur Cédric SCHRUTT
- Monsieur Benjamin PITOIZET
- Monsieur Alexandre DURRWELL

Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de poste à pourvoir et en application de l'article L 2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement et il en donné lecture par Madame le Maire.

Sont ainsi désignés :

Pour les postes de Titulaires :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Norah ARKAM
- Madame Martine KOEBERLE
- Madame Rachel BAECHTEL
- Monsieur Damien GUILLAUME

Pour les postes de Suppléants :

- Monsieur Jean-Marc NICO
- Monsieur Eddie WAESELYNCK
- Monsieur Cédric SCHRUTT
- Monsieur Benjamin PITOIZET
- Monsieur Alexandre DURRWELL

**3°) Commission Communale Consultative de la Chasse**

La Commission Communale Consultative de la Chasse, présidée par le Maire, comprend 2 membres du Conseil.

Après recueil des candidatures, sont candidats :

- Monsieur Alexandre DURRWELL
- Monsieur Patrick BOUTHERIN

Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de poste à pourvoir et en application de l'article L 2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement et il en a été donné lecture par Madame le Maire.

Sont ainsi désignés :

- Monsieur Alexandre DURRWELL
- Monsieur Patrick BOUTHERIN

#### **4°) Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires**

Sont désignés : 5 membres

Après recueil des candidatures, sont candidats :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Rachel BAECHEL
- Monsieur Christian THOMA
- Monsieur Jean-Marc NICO
- Monsieur Christophe EHRET

Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de poste à pourvoir et en application de l'article L 2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement et il en a été donné lecture par Madame le Maire.

Sont ainsi désignés :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Rachel BAECHEL
- Monsieur Christian THOMA
- Monsieur Jean-Marc NICO
- Monsieur Christophe EHRET

#### **5°) Commission mixte pour le contrôle de la vidéo-protection de RIXHEIM – Désignation des membres**

Sont désignés : 5 membres

Après recueil des candidatures, sont candidats :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Rachel BAECHEL
- Monsieur Christophe EHRET
- Madame Marilyn ZAVAGNO
- Monsieur Simon MULLER

Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de poste à pourvoir et en application de l'article L 2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement et il en a été donné lecture par Madame le Maire.

Sont ainsi désignés :

- Monsieur Patrick BOUTHERIN
- Madame Rachel BAECHEL
- Monsieur Christophe EHRET
- Madame Marilyn ZAVAGNO
- Monsieur Simon MULLER

#### **6°) Commission communale d'accessibilité – désignation des membres**

Sont désignés : 5 membres

Après recueil des candidatures, sont candidats :

- Madame Valerie MEYER
- Madame Béatrice LORRAIN
- Madame Marie ADAM
- Madame Sophie ACKER
- Monsieur Philippe WOLFF

Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de poste à pourvoir et en application de l'article L 2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement et il en donné lecture par Madame le Maire.

Sont ainsi désignés :

- Madame Valerie MEYER
- Madame Béatrice LORRAIN
- Madame Marie ADAM
- Madame Sophie ACKER
- Monsieur Philippe WOLFF

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme  
RIXHEIM, le 24 mars 2026

Le Maire,



Catherine MATHIEU-BECHT

La Secrétaire de séance,



Marilyn ZAVAGNO

**Voies et délais de recours**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **25 MARS 2026**